



| DÉLIBÉRATION 59-2026

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 05 JUIN 2026

Nombre de Conseillers en Exercice	23
Présents	19
Absents	4
Procurations	4
Votants	23

Par suite d'une convocation en date du 01 juin 2026 (01/06/2026), les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **vendredi 05 juin 2026 (05/06/2026) à dix-huit heures trente (18h30)**, sous la présidence de Valérie DILLON, Maire.

Présents (19) : DILLON Valérie, ALIBERT Pierre, ROUCH EYCHENNE Mylène, DARIO Cédric, VIVANCOS Nelly, VALETTE Vincent, LOPEZ Sabine, BENALI Nourredine, QUILLIEN Nicole, FITE Christian, BARBIER Nathalie, FOUBERT Philippe, MONFERRAN Sébastien, ORTIZ THALAMAS Jeanne-Marie, MONTAGNE Médéric, CAUX Xavier, ALEXANDRE Maria, CHARRASSE Evelyne, COUTHIER Dominique

Excusés avec procuration (4) : SALBY Marina (procuration Mylène ROUCH EYCHENNE), VILLARD Patricia (procuration Sabine LOPEZ), CAUBET Sébastien (procuration à DARIO Cédric), GIROUSSE Laurent (procuration à COUTHIER Dominique)

Absents (0) :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme Nicole QUILLIEN est désignée, à l'unanimité pour remplir cette fonction.

Demande de subvention pour l'achat de matériel au restaurant scolaire

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que certains équipements du restaurant scolaire nécessitent un renouvellement et une modernisation.

Cela inclut l'acquisition d'une plaque de cuisson, d'une étagère d'angle inox sur mesure et d'un chariot de service.

Elle propose de demander l'aide financière du Conseil Départemental de l'Ariège, en se basant sur le plan de financement suivant :

Plan de financement – Achat de matériels pour le restaurant scolaire				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Acquisition de matériels	4 422,02 €	Subvention du Conseil Départemental	1 326,60 €	30 %
		Reste à charge de la commune	3 095,42 €	70 %
TOTAL	4 422,02 €	TOTAL	4 422,02 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 10/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20260605-5902026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Décide** de solliciter des subventions auprès de Conseil Départemental, conformément au plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Nicole QUILMIEN



Le Maire,

Valérie DILLON

